



COMITE DE DIRECTION
PREAVIS N° 203/2019
Relatif au budget 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2020 prévoit une perte de CHF 226'212.50 pour l'exploitation de la STEP, une perte de CHF 131'612.50 pour l'exploitation du réseau des collecteurs et un bénéfice de 10'737.50 pour l'exploitation du réseau d'eau potable.

Globalement une perte de CHF 347'087.50 est donc prévue pour les SITSE en 2020.

Le budget 2020 est divisé en quatre parties :

- FRAIS ADMINISTRATIFS
- EXPLOITATION DE LA STEP (but principal épuration)
- EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)
- EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)

FRAIS ADMINISTRATIFS

Tous les frais administratifs des SITSE ont été regroupés dans ce poste. Ils sont ensuite ventilés par imputation interne dans les comptes 465 – 467 – 810.

Les frais administratifs sont globalement en ligne avec ceux du budget 2019.

Le compte **462.3090** diminue en raison d'une attribution des frais de formation au compte **462.3099** qui augmente en conséquence.

Le compte **462.3100** a été réévalué sur la base des chiffres des années précédentes.

Le compte **462.3180** prévoit des prestations liées à la mise en place d'un système de contrôle interne.

Le compte **462.3184** regroupe les frais de contentieux qui étaient ventilés dans les différents buts les années précédentes.

EXPLOITATION DE LA STEP

Pour le but principal *Exploitation de la STEP* le résultat du budget 2020 est déficitaire de CHF 226'212.50.

- 465.3099** Diminution des charges diverses du personnel sur la base des dépenses envisagées.
- 465.3122** Coût identique malgré une augmentation du prix, grâce à une amélioration de l'efficacité énergétique et à la production des panneaux photovoltaïques.
- 465.3141** Diminution des frais d'entretien des bâtiments selon les chiffres des précédentes années.
- 465.3220** Le renouvellement d'emprunts à de meilleures conditions devrait permettre une légère diminution de la charge d'intérêts.
- 465.3900** Participation de 35% aux frais administratifs.
- 465.4342** La facturation du chauffage à distance sur une année complète explique l'augmentation des revenus divers.
- 465.4345** Plus de vente d'électricité solaire, autoconsommation de l'énergie photovoltaïque.
- 465.4901** Imputation de 12.5% des salaires et charges sociales à l'exploitation du réseau des collecteurs (compte **467.3901**). Par rapport au budget 2019 ce taux a été augmenté suite à une nouvelle analyse de l'emploi du temps des employés.

EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS

Pour le 2^{ème} but optionnel *Exploitation réseau des collecteurs* le résultat du budget 2020 est déficitaire de CHF 131'612.50.

- 467.3010** Les salaires augmentent en raison de l'embauche d'une géomètre à 50% qui sera chargé du suivi et de la mise à jour du système d'information géographique (SIG). Les charges salariales liées à cette nouvelle collaboratrice seront réparties à 50% sur l'exploitation du réseau des collecteurs et à 50% sur l'exploitation du réseau d'eau potable.

- 467.3142** Diminution des charges d'entretien d'ouvrage sur la base des chiffres des années précédentes.
- 467.3144** Le poste se compose de CHF 365'000 pour la campagne du curage 2020, le solde couvrant les divers et imprévus a été diminué par rapport au budget 2019.
- 467.3150** Augmentation liée à l'achat d'un véhicule.
- 467.3180** Diminution par rapport au budget 2019 en raison de l'embauche d'une géomètre qui permettra notamment d'internaliser une partie des prestations.
- 467.3183** Pas de prestation de tiers prévue.
- 467.3189** Augmentation des charges de vidange en raison de l'augmentation du nombre de STAP sur le réseau secondaire.
- 467.3310** Réduction des amortissements attendus sur la base du plan d'investissements mis à jour.
- 467.3900** Participation de 30% aux frais administratifs.

EXPLOITATION EAU POTABLE

Pour le 1^{er} but optionnel *Exploitation eau potable* le résultat du budget 2020 est bénéficiaire de CHF 10'737.50.

- 810.3010** Augmentation des salaires principalement expliquée par l'embauche d'une géomètre, voir commentaires compte **467.3010**.
- 810.3122** Coût identique malgré une augmentation du prix, grâce à la mise en place de nouveaux panneaux photovoltaïques.
- 810.3144** L'évaluation des charges d'entretien du réseau secondaire a été revue sur la base des données historiques.
- 810.3146** Augmentation des charges d'entretien des bornes hydrantes sur la base des données historiques.

- 810.3181** Meilleures imputations des frais téléphoniques.
- 810.3182** Diminution par rapport au budget 2019 en raison de l'embauche d'une géomètre qui permettra notamment d'internaliser une partie des prestations.
- 810.3183** Les dépenses envisagées pour les campagnes de remplacement de compteurs ont pu être en grande partie internalisées, ce qui explique la diminution de ce poste.
- 810.3310** Augmentation des amortissements calculés sur la base du plan d'investissements mis à jour.
- 810.3900** Participation de 35% des frais administratifs.

En conclusion de son préavis, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil intercommunal des SITSE

- Vu** le préavis du Comité de direction N° 203/2019, relatif au budget de l'année 2020, objet régulièrement porté à l'ordre du jour ;
- Entendu** le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;

D E C I D E

d'approuver le budget de l'année 2020 tel que présenté par le Comité de direction.

Founex, le 9 octobre 2019

Au nom du Comité de direction

le Président :

François DEBLUË



le Secrétaire :

S. Breugelmans